



PREFET DE LA HAUTE-MARNE

Chaumont, le 14 mai 2019.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Action de sensibilisation au risque routier professionnel le 17 mai 2019

Le risque routier professionnel constitue l'une des priorités de la politique de sécurité routière qui s'inscrit dans le plan d'action gouvernemental défini dans le cadre du comité interministériel de sécurité routière (CISR) du 9 janvier 2018.

Première cause de mortalité au travail, le risque routier est un risque majeur. Ainsi en 2017, ce sont **480** personnes (tous secteurs d'activité opérant en France) qui ont perdu la vie lors d'un déplacement lié au travail.(1)

En 2018 en Haute-Marne ce sont **4** personnes qui ont été tuées (sur **16**) lors d'un déplacement lié au travail (Trajet domicile / travail et mission professionnelle)

Dans le cadre du plan départemental d'actions de sécurité routière (PDASR) 2019, la coordination sécurité routière de la préfecture de la Haute-Marne organise en collaboration avec l'association d'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) du pays Chaumontais une action de prévention le **17 mai 2019 à la maison des associations de Chaumont à partir de 14 h 00.**

Cette action a pour thème «le risque routier professionnel», elle sera reconduite au cours de l'année 2019 à destination des autres associations ADMR du département.

Cette action a pour but d'inscrire les professionnelles et bénévoles de l'ADMR dans une démarche sécuritaire lorsqu'elles utilisent leur véhicule pour se rendre au domicile des familles du département de la Haute-Marne.

La formation est animée par les intervenants départementaux de la sécurité routière (IDSR), elle s'articulera autour d'un Quizz spécifique au risque routier professionnel.

(1) *La sécurité routière en France - Bilan de l'accidentalité de l'année 2017*
<http://www.securite-routiere.gouv.fr>

Contact Presse :

Lysiane Brisbare : 03.25.30.22.54/06.86.80.52.55